



**PREFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE



Les jeunes porte-drapeaux  
pendant la cérémonie  
© Préfecture de Maine-et-Loire

À Angers, la cérémonie se déroule sur la place Leclerc.

Elle est particulièrement suivie par deux associations : l'Union nationale des combattants (UNC) et l'association des anciens combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (ACPG-CATM).

Un représentant de l'une de ces associations est intégré à la ligne des autorités et dépose une gerbe au nom du monde combattant.

La journée d'hommage du 5 décembre est dédiée à la commémoration des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Instituée par décret en 2003 par le Président de la République Jacques Chirac, elle est née du besoin de reconnaître officiellement les sacrifices des soldats français et civils durant les conflits en Afrique du Nord entre 1952 et 1962.

Cet hommage a ensuite été étendu aux rapatriés d'Afrique du Nord, aux personnes disparues et aux victimes civiles par la Loi du 23 février 2005.

### Le savez-vous ?

De 1952 à 1964, dans la tour Saint-Aubin transformée en chapelle ardente, les corps des soldats de Maine-et-Loire morts pour la France en Algérie, au Maroc, en Tunisie ont été rendus à leur famille. Ce monument est ainsi devenu leur lieu de mémoire dont l'inauguration a eu lieu le 18 octobre 2022.



Cérémonie du 5 décembre 2024  
© Préfecture de Maine-et-Loire



“Quand le bruit des armes s'est tu depuis longtemps, quand les plaies se sont lentement refermées, non sans laisser de profondes cicatrices, alors vient le temps de la mémoire et de la reconnaissance.”

Jacques Chirac, le 5 décembre 2002